



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

A/53/572  
S/1998/1030  
3 novembre 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquante-troisième session  
Point 40 de l'ordre du jour  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquante-troisième année

Lettre datée du 3 novembre 1998, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent du Liban auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre du Ministre des affaires étrangères du Liban, M. Fares Bouez, sur la question de l'enlèvement par Israël de terre extraite des territoires occupés du Sud-Liban.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 40 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Samir MOUBARAK

Annexe

Lettre adressée au Secrétaire général par le Ministre  
des affaires étrangères du Liban

[Original : arabe]

Les forces israéliennes stationnées au Sud-Liban ont récemment extrait des centaines de tonnes de terre dans les zones occupées d'Hasbayya et d'Urqub. Elles ont utilisé des dizaines de camions et de bulldozers pour transporter cette terre en territoire israélien afin d'en faire profiter l'agriculture israélienne, causant ainsi la ruine de fermes libanaises. Au cours des dernières semaines, des camions israéliens avaient déjà transporté de la terre du sud des localités de Mahel al-Dardarah et de Marj al-Khayyam, situées dans la zone occupée de Marj Uyun, jusqu'à une zone se trouvant en territoire israélien.

Cet acte d'agression perpétré tout récemment par Israël est une nouvelle manifestation de son mépris absolu pour les droits des États et des citoyens. C'est là un pillage manifeste et éhonté des ressources d'une zone occupée qui modifie les conditions sur le terrain en transformant des terres agricoles en terres inexploitable. Cette pratique a des répercussions désastreuses sur l'environnement des zones alentour et cause un grave préjudice aux propriétaires qui doivent abandonner leurs terres, celles-ci n'étant plus cultivables.

Le Liban vous prie d'intervenir sans retard auprès des autorités israéliennes pour qu'il soit mis un terme à cette pratique déplorable, de plus en plus fréquente, et pour qu'Israël cesse de nuire systématiquement au Liban et au peuple libanais.

-----